

**ROME**

**UN BREF DE S. S. LÉON XIII.**

**A notre cher fils Hector Langevin, Commandeur de Saint-Gregoire-le-Grand, à Québec.**

**LÉON XIII, PAPE**

**Cher fils, Salut et Bénédiction Apostolique.**

C'est avec joie et reconnaissance que Nous avons reçu l'Adresse que vous, Nous avez envoyée, vous et un très grand nombre de catholiques, du Canada; elle est en effet remplie des plus beaux sentiments d'affection et de respect, et, à raison même de la distance qui nous sépare, elle Nous cause, en quelque façon, un surcroît de plaisir. Nous connaissons déjà votre attachement et votre fidélité au Siège de Pierre; mais Nous éprouvons une grande joie de l'empressement vraiment remarquable avec lequel vous recevez et acceptez les enseignements du Siège Apostolique, comme votre Adresse Nous le prouve. Dans les conjonctures présentes où tout est incertain, c'est, sans aucun doute, une chose excellente en soi et salutaire pour le bonheur des individus comme des Etats, que d'adhérer fermement aux enseignements de l'Eglise, et de ne point chercher le secret de bien gouverner ailleurs que dans les conseils et les règles qu'Elle ne cesse de donner pour le salut et la prospérité des nations. A vous donc, Nos Très Chers Fils, Nous offrons Nos sincères félicitations non seulement parce que vous avez accueilli avec une grande obéissance et un grand zèle les principes que, l'année dernière, Nous avons publiés sur la Constitution chrétienne des Etats, mais encore parce que vous attachez à ces enseignements autant d'importance que leur en doivent reconnaître tous les chrétiens qui regardent toujours l'Eglise comme leur mère et lui obéissent avec une piété filiale. Nous souhaitons, et Nous avons la confiance que ce souhait sera exaucé, que ces préceptes non seulement vous soient utiles pour vous-mêmes, mais aussi vous aident à travailler de concert au bien commun de votre patrie. Dans cet espoir nous prions Dieu d'accroître de plus en plus l'ardeur de votre dévouement et de votre respect pour l'Eglise, et Nous Lui demandons aussi de transformer en gage de ses célestes faveurs la Bénédiction Apostolique que Nous accordons de tout cœur à tous et à chacun de vous dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 octobre 1886, et la neuvième année de Notre Pontificat.